



La République au Kärcher

Sale temps : la France se déplace vers la droite, la droite vers l'extrême droite – et Sarkozy vers la présidence.

Michel Erpelding

Bernard Thomas

Trois semaines de révoltes sans interruption, cela constitue bien un nouveau record dans l'histoire de la France de l'après-guerre. L'ampleur de cet embrasement correspond à la gravité de la crise sociale actuelle, une crise sociale structurelle qui dure depuis maintenant plus de 20 ans. Si la violence a donc pu avoir un « mérite », c'est bien celui d'avoir donné une visibilité médiatique à cette crise, aux frustrations, à l'ennui, aux humiliations subis par les jeunes enfermés dans les ghettos de la République. En brûlant les voitures du voisin, la crèche de la petite sœur ou l'épicerie du coin, les jeunes¹ ont joué le jeu des médias, ils ont livré du spectaculaire. Les émeutes ont ainsi mis au premier plan une parole jusque-là marginalisée, qui a soudain résonné dans les médias. Or cette parole n'a rien d'extravagant : les jeunes des quartiers ne demandent ni la collectivisation des moyens de production ni l'établissement d'une théocratie islamique, mais simplement le respect de leurs droits de citoyens. Ces émeutes n'expriment donc pas, en fin de compte, une volonté de rupture radicale avec la société, mais, au contraire, bien plus un désir d'intégrer cette même société. L'exigence que la République tienne sa promesse d'« égalité ».

Un seul service public : la police

Or quand l'Etat supprime ses propres moyens d'intervention et de régulation sociale, il se retrouve dans l'impossibilité de résoudre les conflits et crises sociaux autrement que par la force. Cette dynamique, on peut l'observer aujourd'hui dans l'intégralité des pays européens. Au même moment où l'Etat social, produit historique de l'après-guerre, développé durant « l'âge d'or » du capitalisme, est démantelé de façon systématique et coordonnée – notamment à cause de la doctrine économique libre-échangiste imposée par le marché commun –, une nouvelle conception du rôle de l'Etat émerge : celle d'un Etat pénal, qui surveille, enferme et punit les nouvelles « classes dangereuses ». Puisque l'Etat ne dispose plus des ressources, ni de la volonté politique nécessaires pour résoudre, au moins en partie, les problèmes sociaux les plus

extrêmes, il ne lui reste plus que la force de répression afin de garder les pauvres les plus marginalisés « à leur place ». Cela conduit à la constitution d'un ensemble d'enfermements d'ordre urbain, social, professionnel et culturel ; à la ghettoïsation des banlieues, à la misère et au chômage structurel qui y règnent et à la montée des communautarismes. La pauvreté, considérée comme comportement antisocial, est à nouveau pénalisée (voir notamment la loi du 19 mars 2003 qui propose l'incrimination de « mendicité agressive »). Quant aux amateurs de shit (c.-à-d. les deux tiers des jeunes), Sarkozy propose de punir plus sévèrement ces amateurs d'une ivresse « déviante »...

Cette dynamique est portée par la nouvelle droite européenne, incarnée en France par le dynamique et ambitieux ministre de l'Intérieur. La conception de l'Etat selon Sarkozy peut nous rappeler celle d'un Napoléon III : allier libéralisme économique avec une politique sociale autoritaire. De manière quelque peu caricaturale, à terme ne doit subsister qu'un seul service public : la police. Sarkozy affirme vouloir « tourner la page de l'analyse compassionnelle » : au lieu de celle-ci, il livre une analyse entièrement sécuritaire, qui place les forces de l'ordre dans une logique du résultat, afin de fournir des statistiques censées démontrer le succès – à court terme – d'une politique sécuritaire musclée. Ce détournement de l'action policière à des fins purement électoralistes n'est pas étranger à l'accroissement des tensions dans les banlieues au cours des dernières années. Ainsi, l'objectif de « faire du chiffre » se solde notamment par l'augmentation des contrôles d'identité effectués par les forces de l'ordre. Résultant le plus souvent de considérations purement arbitraires, ces contrôles sont ressentis par les jeunes Français d'origine étrangère comme la forme institutionnelle d'un racisme généralisé. Jeune, d'origine étrangère, habitant d'un quartier « difficile » : ce profil équivaut automatiquement à une petite dizaine de contrôles d'identité par semaine.

*Michel Erpelding est étudiant en droit à la Sorbonne.
Bernard Thomas est étudiant en histoire à la Sorbonne.*

Puisque l'Etat ne dispose plus des ressources, ni de la volonté politique nécessaires pour résoudre, au moins en partie, les problèmes sociaux les plus extrêmes, il ne lui reste plus que la force de répression afin de garder les pauvres les plus marginalisés « à leur place ».

Leur montrer les instruments

Depuis la date fatidique du 21 avril 2002, qui a vu Jean-Marie le Pen propulsé au second tour des élections présidentielles, un bon nombre de revendications de l'extrême droite ont ainsi fait l'objet d'opérations de réappropriation par la droite traditionnelle, sans que le Parti socialiste parvienne à formuler une alternative politique assez forte pour s'opposer à cet imaginaire de la peur.

L'exemple le plus spectaculaire de cette banalisation des idées d'extrême droite est le recours par Dominique de Villepin à l'état d'urgence, décrété le 8 novembre 2005 et reconduit pour trois mois une semaine plus tard, en dépit d'une accalmie générale de la situation dans les cités. La mise en application du régime d'exception prévu par la loi du 3 avril 1955 constitue la réalisation – pour le moins symbolique – d'un fantasme récurrent de l'extrême droite française : appliquer aux banlieues les méthodes employées jadis pendant la guerre d'Algérie. Pour un électeur du FN, la loi sur l'état d'urgence a tout pour séduire : hâtivement rédigée après le début de l'insurrection algérienne, elle instaure l'un des régimes d'exception les plus dangereux existant actuellement en droit français.² Mettant en veille les libertés constitutionnelles, elle permet aux autorités étatiques d'imposer des couvre-feux à caractère général et permanent, de créer des « zones de protection » où le séjour des personnes est réglementé, d'interdire de séjour des personnes « cherchant à entraver de quelque manière que ce soit l'action des pouvoirs publics », d'étendre la police des réunions et des lieux publics ainsi que de procéder à des détentions administratives par assignation à domicile. Mais le Premier ministre est allé encore plus loin : il n'a pas hésité à décréter la version « aggravée » de l'état d'urgence, qui permet à l'exécutif de procéder, jour et nuit, à des perquisitions extrajudiciaires ainsi que de réintroduire la censure des médias et des spectacles (cette dernière disposition n'a cependant pas été réactivée).

Le recours par le gouvernement à la loi de 1955 est d'autant plus inquiétant qu'une mesure aussi grave n'était aucunement nécessaire pour rétablir l'« ordre républicain ». Le droit commun permet déjà rien qu'à lui seul une large panoplie de mesures de police répressives : faculté pour le maire d'instaurer des couvre-feux pour mineurs, possibilité pour les autorités locales et centrales de restreindre certaines libertés publiques sous invocation de la théorie des circonstances exceptionnelles. Le recours à l'état d'urgence en cas de simples émeutes, bien que prédit par certains juristes³, constitue une première : jusqu'à présent, ce régime d'exception semblait avant tout destiné à mettre fin aux troubles résultant de la décolonisation. Il a ainsi été instauré successivement en 1955, en 1958 après le putsch d'Alger (deux semaines en métropole), en 1961 (pendant deux ans) et en 1985 (en

Nouvelle-Calédonie). À noter que la loi n'a pas été appliquée en mai 1968. Le recours à la loi du 3 avril 1955, parfaitement inutile, semble avant tout être une opération séduction du présidentiable de Villepin auprès de l'électorat de son rival Sarkozy. Le message du Premier ministre est simple, et les habitants des cités l'ont compris les premiers : en France, « un bougnoule restera un bougnoule ».⁴

« Au groupe, les fachos ont pris le pouvoir »

Les émeutes ont déclenché une logique perverse, celle d'une surenchère sécuritaire à laquelle se livrent les politiciens de la droite en quête de pouvoir. On peut être frappé par les contradictions au sein du discours sarkozien, qui, à propos des tensions dans les banlieues, affirme vouloir « nettoyer tout ça au Kärcher », attisant par là ces mêmes tensions. En apparence un cas classique du schizophrène pompier pyromane. Or, dans la logique de Sarkozy, jeter un peu d'huile sur le feu est une action de bon sens, pour quelqu'un qui veut être perçu comme un « dur », seul à avoir le courage de dire et faire ce qui s'impose, alors que les autres par naïveté ou « compassion » seraient enfermés dans l'illusion d'un « droit-de-l'hommeisme » gauchisant et désuet. Puisque accéder au pouvoir par une campagne ouvertement néolibérale est de l'ordre de l'impossible dans un pays où 55 % de la population ont voté non à la Constitution européenne et le projet de société que celle-ci incarnait⁵, Sarkozy a fait le choix de s'attirer les électeurs des partis d'extrême droite, jouant (une fois de plus) avec le feu. En cela, il représente le discours d'une nouvelle génération ambitieuse de personnel politique de droite, incarnée au Luxembourg par Luc Frieden et son amalgame entre les « Ouest-Africains » – entendez « nègres » – et les revendeurs de drogue.

Le recours à un discours politique raciste s'en trouve légitimé : des propos qui, il y a deux mois encore, auraient provoqué un scandale et fait monter au créneau les éditorialistes, passent aujourd'hui comme une lettre à la poste. La droite « républicaine » se déchaîne : en votant une loi qui exige que l'on insiste dans les cours d'histoire sur les « bienfaits » de la colonisation, en imputant la faute des émeutes à une prétendue polygamie dans les cités et en proposant de déchoir de la nationalité française quiconque essaie de « détruire la nation française »⁶, la droite française est en passe de récupérer l'intégralité du champ lexical et du programme de Le Pen. Cette évolution a amené un haut responsable de la majorité à affirmer qu'« au groupe, les fachos ont pris le pouvoir »⁷. Quant à l'ancien tortionnaire de la guerre d'Algérie, Le Pen, il n'hésite pas à complimenter l'actuel ministre de l'Intérieur : « ce que dit et fait M. Sarkozy conduit les gens à penser que Le Pen avait raison (...) L'original vaut mieux que la copie ». Décidément, la République va mal...

¹ Contrairement aux affirmations du ministre de l'Intérieur, qui avait fait état de « 80 % » de délinquants notoires parmi les émeutiers, l'écrasante majorité des personnes en question n'avaient pas d'antécédents judiciaires. La plupart ont 16-17 ans, des parents ouvriers ou chômeurs, des résultats moyens à l'école. Le Monde, édition du 26.11.2005, p. 12.

² Pour une analyse détaillée de l'état d'urgence : DRAGO, Roland : « L'état d'urgence (lois des 3 avril et 7 août 1955) et les libertés publiques », Revue de Droit Public (RDP), 1955, pp. 670-708.

³ LEBRETON, Gilles : Libertés publiques et droits de l'Homme, Paris : Armand Colin, 1995/2003, pp. 184-199.

⁴ Propos de Djamel, jeune d'Aubervilliers. Le Monde, édition du 9.11.2005, p. 12.

⁵ Selon un sondage Lous-Harris paru dans Libération, 61 % des Français auraient une vision « négative » ou « plutôt négative » du capitalisme.

⁶ Proposition de loi de Jean-Paul Garraud, député UMP de Gironde

⁷ Libération, édition du 29.11.2005